



La Réunion-Mayotte

L'emploi salarié retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire

L'économie réunionnaise se redresse au 3^e trimestre, après avoir fortement subi l'impact de la crise sanitaire depuis la mi-mars 2020. Après deux trimestres consécutifs de baisse, l'emploi salarié repart à la hausse : +1,6 % par rapport au trimestre précédent, et 4 200 emplois créés en un trimestre. De fait, il se situe même légèrement au-dessus de son niveau de la fin 2019, avant la crise. La Réunion est la seule région française dans ce cas. La hausse concerne davantage le secteur privé (+ 2 %) que public, et touche quasiment tous les secteurs d'activité. Malgré ce rebond de l'emploi au troisième trimestre, le commerce, le transport et l'hébergement-restauration n'ont pas retrouvé leur niveau d'activité de la fin 2019 : au total, 1 000 emplois ont été perdus dans l'ensemble de ces trois secteurs. Et l'emploi reste soutenu par le recours à l'activité partielle : en octobre, le nombre d'heures rémunérées est inférieur de 1 % à son niveau de l'année précédente. Par ailleurs, au troisième trimestre, après le confinement, les personnes sans emploi et souhaitant travailler se sont remises à rechercher activement un emploi. En conséquence, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) réaugmente pour s'établir à 19 % fin septembre, soit un niveau proche de celui de la fin 2019. C'est le cas également pour le sous-emploi qui concerne 9 % des personnes en activité. Autre signe de reprise de l'activité, les créations d'entreprises sont dynamiques au troisième trimestre à La Réunion : + 10 % entre avril et septembre par rapport à l'année précédente, contre seulement + 1 % au niveau national.

Daniel Ah-Son, Aurore Fleuret, Anne Jonzo, Nathalie Poleya (Insee)

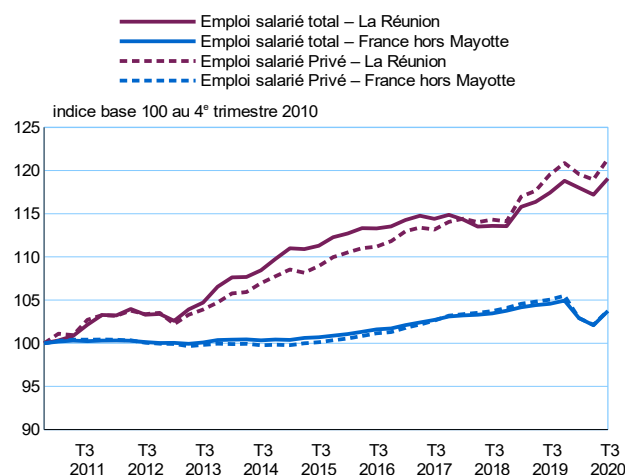
Fin septembre 2020, 266 600 salarié·es travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Les 4 200 emplois créés entre fin juin et fin septembre compensent les 3 600 emplois perdus sur les six premiers mois de l'année. L'emploi dépasse ainsi son niveau d'avant-crise avec 600 emplois de plus par rapport à fin 2019. La Réunion est la seule région française à ne pas avoir perdu d'emplois depuis fin 2019. Toutefois, la crise a cassé la dynamique de l'emploi observée en 2019.

La Réunion moins impactée que les autres régions par la crise sanitaire

À La Réunion comme ailleurs, l'emploi rebondit entre fin juin et fin septembre, après deux trimestres consécutifs de baisse : + 1,6 % après - 0,7 % aux premier et deuxième trimestres 2020 (figure 1). Depuis juillet, les embauches se font d'ailleurs au même rythme qu'en 2019, alors qu'elles avaient fortement ralenti pendant la crise sanitaire. Au niveau national, l'emploi rebondit également de 1,6 % mais il avait davantage diminué aux premier et deuxième trimestres. Entre janvier et octobre, les embauches ont d'ailleurs baissé deux fois plus en France que dans l'île.

1 L'emploi salarié rebondit au troisième trimestre

Évolution de l'emploi salarié



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS) en fin de trimestre.
Champ : emploi salarié total et emploi privé, à La Réunion et en France hors Mayotte.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

Les dispositifs d'activité partielle mis en œuvre depuis mars 2020 ont amorti l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi, en indemnisant les salarié·es dont le nombre d'heures rémunérées par les entreprises a baissé mais qui n'ont pas perdu leur emploi. Hors indemnisation de chômage partiel, les fluctuations liées à la crise ont été bien plus importantes. Malgré l'assouplissement des mesures sanitaires entre juin et octobre, le volume d'heures rémunérées reste inférieur à son niveau habituel : en octobre 2020, à La Réunion, il est inférieur de 1 % à son niveau de l'année précédente. Toutefois, cette baisse est bien plus modérée que dans toutes les autres régions françaises. De plus, l'écart devrait être amené à s'amplifier en novembre et décembre : le deuxième confinement, débuté le 30 octobre, ne concerne pas La Réunion.

Fin septembre, seuls 2 % des salariés sont en activité partielle effective, soit trois fois moins que fin juin.

Dans le privé, l'emploi salarié dépasse son niveau d'avant-crise

Au troisième trimestre, l'emploi salarié augmente fortement dans le privé et dépasse son niveau d'avant crise : + 700 emplois par rapport à la fin 2019. Dans le public, l'emploi est stable sur la même période (- 100 emplois). Les contrats aidés « Parcours emploi compétences » (PEC), majoritairement déployés dans la fonction publique, restent un peu au-dessous de leur niveau d'avant-crise (- 200 emplois).

Dans l'ensemble des secteurs, industrie, construction, services, les entreprises réalisent des ajustements de court terme grâce à l'intérim. Ainsi, après avoir chuté fin mars au moment du confinement, les emplois intérimaires se redressent vigoureusement sur les deux derniers trimestres. Les 1 500 emplois retrouvés compensent les 1 400 emplois perdus au premier trimestre (figure 2).

1 000 emplois perdus dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration par rapport à fin 2019

Malgré un rebond au troisième trimestre, le commerce perd 400 emplois par rapport à fin 2019. Les secteurs du transport et de l'hébergement-restauration perdent chacun 300 emplois. Les services aux ménages (essentiellement les associations) ont été moins impactés par la crise sanitaire : 100 emplois perdus par rapport à fin 2019.

2 Au troisième trimestre, l'emploi repart à la hausse dans presque tous les secteurs

Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle
	en milliers	en %	
Ensemble	266,6	1,6	1,4
Privé	180,6	2,0	1,5
Public	86,0	0,7	1,2
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3,0	-2,4	-3,4
Industrie	18,3	0,1	-0,6
dont Agro-alimentaire	7,0	0,6	-1,2
Construction	15,1	2,9	3,0
Tertiaire marchand	119,5	2,3	1,2
Commerce	34,7	1,8	0,4
Transports	12,4	-0,4	-2,5
Hébergement - restauration	10,1	6,4	-0,3
Information et communication	3,8	0,9	-1,2
Services financiers	6,5	1,4	3,7
Services immobiliers	2,0	2,6	2,4
Services aux entreprises*	24,3	1,8	2,5
Intérim	4,5	18,7	5,9
Services aux ménages	21,2	1,1	3,0
Tertiaire non marchand	110,8	1,0	1,8

* hors intérim

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre. L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente

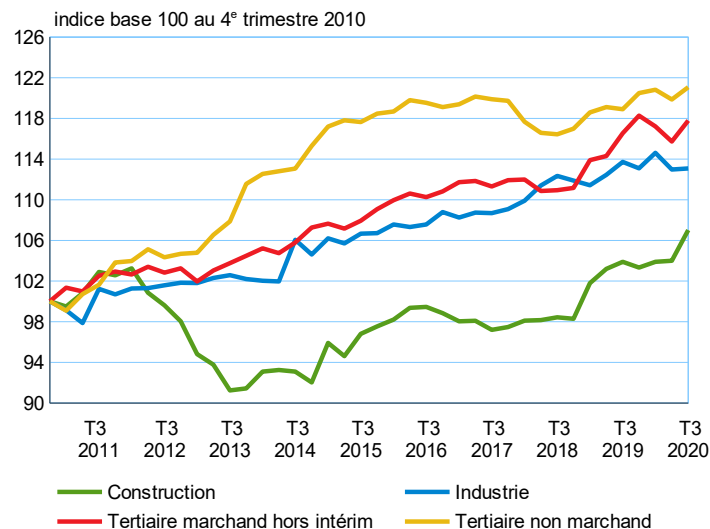
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Quant aux secteurs des services aux entreprises, ils n'ont pas perdu

d'emploi pendant la crise sanitaire (hors intérim), et ils créent 400 emplois au troisième trimestre (figure 3). Dans la construction, l'emploi salarié hors intérim est lui aussi resté stable sur les six premiers mois de l'année, grâce à un recours à l'activité partielle ou aux arrêts de travail particulièrement importants dans ce secteur, ainsi qu'à un ajustement sur les emplois intérimaires. Au troisième trimestre, 500 emplois sont créés dans la construction. Les emplois industriels demeurent à leur niveau d'avant la crise.

3 Fort rebond de l'emploi dans le tertiaire marchand au troisième trimestre, hors intérim

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand à La Réunion

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

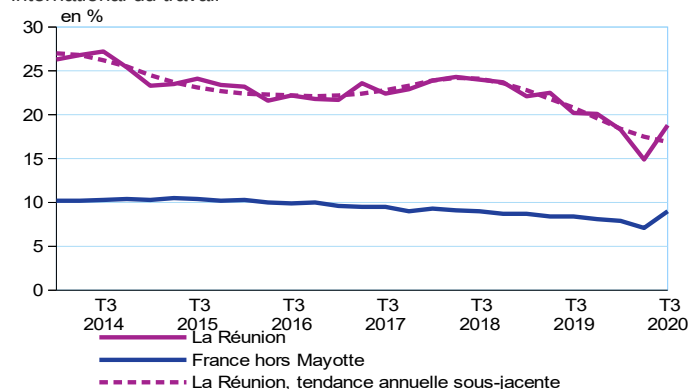
Au troisième trimestre 2020, 110 800 salarié·es travaillent dans les services non marchands : enseignement, administration publique, santé ou action sociale. Ces personnes travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecine, actions auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, etc.). Dans ce secteur, l'emploi augmente de 500 emplois par rapport à fin 2019.

Le chômage proche de son niveau d'avant crise

À La Réunion, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 19 % de la population active à la fin du troisième trimestre 2020 (figure 4). Il bondit de 4 points sur le trimestre et retrouve un niveau proche de celui d'avant-crise (20 % au quatrième trimestre 2019). Au niveau national, 9,0 % de la population active est au chômage, soit 0,9 point de plus que fin 2019.

4 19 % de chômeurs, comme avant la crise

Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en moyenne trimestrielle.

Sources : Insee, taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT.

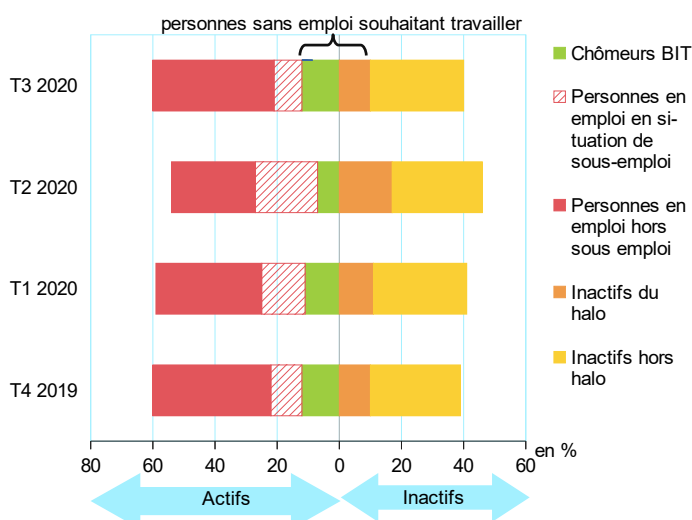
Au deuxième trimestre, la baisse du chômage au sens du BIT était liée au fait qu'un grand nombre de personnes sans emploi n'avaient pas effectué de recherche active d'emploi en raison du confinement. De fait, elles ne vérifiaient plus l'un des critères du BIT pour être comptabilisées comme chômeurs. Au troisième trimestre, ce n'est plus le cas : les comportements de recherche reviennent à la normale ; le chômage augmente donc fortement. Ce rebond est en partie mécanique, par contrecoup de la baisse en trompe-l'œil liée au confinement.

Après son envolée, le halo revient à la normale

Parmi les personnes inactives au sens du BIT, celles qui souhaitent un emploi sans être considérées au chômage constituent le halo autour du chômage. Au troisième trimestre, 10 % des Réunionnais-es en âge de travailler font partie du halo, soit une baisse de 7 points par rapport au trimestre précédent : cette part retrouve ainsi son niveau de la fin 2019 (figure 5). Au deuxième trimestre, le halo avait fortement augmenté (+ 6 points) en lien avec le confinement. Ce pic constituait la principale contrepartie de la baisse du chômage sur la période. Il concernait principalement les personnes se déclarant disponibles pour travailler mais sans être à la recherche active d'un emploi. Au troisième trimestre, la baisse du halo est ainsi mécanique à l'instar de la hausse du chômage : à la fin du confinement, les personnes sans emploi ont repris leur recherche active d'emploi.

5 Bascule du halo vers le chômage

Répartition des personnes âgées de 15 ans à 64 ans selon leur situation par rapport à l'emploi



Source : Insee, enquête Emploi en continu.

Au final, les personnes sans emploi qui souhaitent travailler constituent 22 % de l'ensemble de la population des 15-64 ans, comme fin 2019. Au niveau national, elles sont deux fois moins nombreuses.

Un fort repli du sous-emploi

Au troisième trimestre, le sous-emploi retrouve un niveau proche de celui de fin 2019 : 9 % des Réunionnais-es en emploi sont en situation de sous-emploi. Le sous-emploi concerne les personnes employées à temps partiel qui souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, ainsi que celles qui ont travaillé moins que d'habitude en raison de chômage partiel. Au deuxième trimestre 2020, le sous-emploi avait atteint un pic exceptionnel. Avec la hausse des personnes en situation de chômage technique ou partiel, le sous-emploi concernait alors 20 % des Réunionnais-es en emploi.

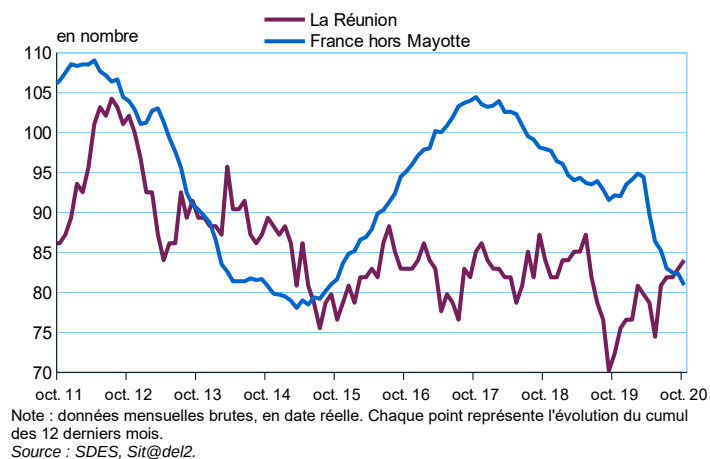
Les autorisations de construire restent dynamiques grâce aux logements collectifs

Sur un an, de novembre 2019 à octobre 2020, 7 900 logements ont été autorisés à la construction à La Réunion, soit une hausse de 16 %

par rapport à la même période un an auparavant (figure 6). Les autorisations de constructions de logements collectifs augmentent en effet fortement (+ 47 %), alors que les projets de construction de logements individuels diminuent (- 10 %). Au niveau national, les autorisations de construction diminuent fortement (- 12 %), tant pour les logements individuels que collectifs. À La Réunion, 6 700 logements sont mis en chantier entre novembre 2019 et octobre 2020. Les mises en chantier de logements individuels reculent (- 3 %), tandis qu'elles stagnent dans le collectif. La conjoncture régionale demeure toutefois mieux orientée qu'en France où les mises en chantiers baissent (- 5 %).

6 Les permis de construire en hausse à La Réunion

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



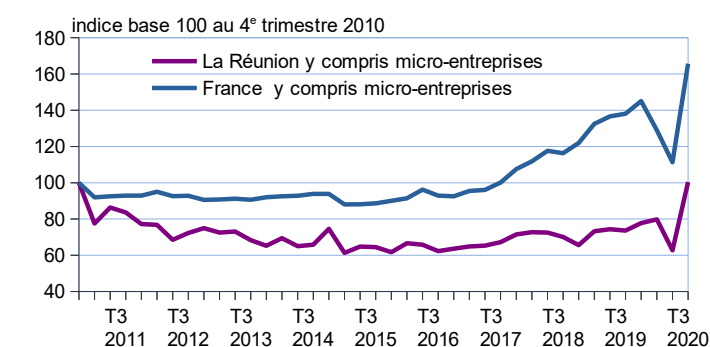
Une création d'entreprise dynamique après le premier confinement

À La Réunion, 3 800 entreprises sont créées dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles entre avril et septembre 2020, soit une hausse de 10 % par rapport à la même période de 2019 (figure 7). Les créations d'entreprises à La Réunion avaient chuté en avril pendant le confinement, puis retrouvé un niveau comparable à celui de l'année précédente en mai. Au niveau national, la hausse est beaucoup plus mesurée sur le troisième trimestre (+ 1 %).

Les créations d'entreprises augmentent dans la plupart des secteurs d'activité sur ce trimestre à La Réunion. C'est dans le secteur du « commerce, transport, restauration et hébergement » que la hausse est la plus forte (+ 25 %), ce secteur contribuant pour les deux tiers à la hausse globale. Les créations augmentent également dans les « autres services » (hors commerces) (+ 6 %) et dans l'industrie (+ 5 %). En revanche, les créations d'entreprises diminuent dans la construction (- 8 %). La forme sociétaire attire de nouveau les créateurs : le nombre d'immatriculations de sociétés augmente de 50 %. À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles baissent de 1 %. Ainsi, près d'une création sur trois concerne le régime de société entre avril et septembre 2020, contre près d'une sur quatre entre avril et septembre 2019. Le dynamisme des créations d'entreprises semble se confirmer en octobre 2020 (+ 53 % par rapport à octobre 2019).

7 Les créations d'entreprises repartent à la hausse dès juin

Évolution des créations d'entreprises à La Réunion par catégorie juridique au 1^{er} semestre 2020



Contexte international – La fin d'année 2020 reste sous le signe de la crise sanitaire

Après le rebond du troisième trimestre 2020, la résurgence de l'épidémie a conduit à durcir les mesures de restrictions, pesant sur l'activité économique du quatrième trimestre en Europe et notamment sur la consommation des ménages. Les services sont a priori davantage affectés par ces mesures que l'industrie. La situation diffère cependant selon les pays, dépendant en Europe de la mise en place de confinements d'intensité variable, tandis qu'aux États-Unis la consommation des ménages aurait été moins affectée. De son côté, la Chine, épargnée par cette deuxième vague épidémique, poursuit sa reprise entamée au printemps 2020.

Contexte national – Un deuxième confinement moins pesant que le premier sur l'activité

Après le point bas atteint au deuxième trimestre, l'activité a rebondi de manière très vive au troisième trimestre (+18,7 % par rapport au trimestre précédent) et la consommation y a quasiment retrouvé son niveau d'avant-crise. Par la suite, le renforcement des mesures de restrictions en octobre puis le confinement instauré en novembre en métropole auraient entraîné un nouveau recul de l'activité, de l'ordre 4 % au quatrième trimestre par rapport au troisième. L'impact aurait cependant été moins fort qu'au printemps. Les secteurs les plus pénalisés auraient été ceux directement soumis aux mesures de restriction (services de transport, hébergement et restauration, activités de loisirs...) tandis que les autres secteurs, tirant parti de l'expérience acquise lors du premier confinement, auraient davantage maintenu leur activité (industrie et construction notamment).

Après une contraction du PIB d'environ 9 % en 2020, le début de l'année 2021 reste marqué par de forts aléas, liés à l'évolution à court terme de la situation sanitaire.

Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives. Ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

Alertes

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf, les CGSS et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Sont compris dans l'emploi les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation d'activité partielle ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant).

Les informations déclarées dans la DSN correspondent à de l'activité partielle réellement consommée au cours du mois de la déclaration, ce qui explique que le volume de salariés concernés soit inférieur au nombre de salariés ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

Méthodes

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Le champ des **taux de chômage localisés** couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014. Contrairement aux départements de métropole, les taux de chômage localisés sont issus principalement de l'enquête emploi en continu, et présentent des intervalles de confiance importants. Ils sont donc complétés par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

Les estimations trimestrielles d'emploi et de chômage sont susceptibles d'être révisées chaque trimestre.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne – CS 72011
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :
Ravi Baktavatsalou

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- [Tableau de bord économique de La Réunion, Cerom](#), décembre 2020 ;
- [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2019 - La croissance se redresse légèrement, Cerom](#), juin 2020 ;
- « [Nouvelle évaluation de l'impact économique de la crise sanitaire : L'activité se redresse progressivement en juin 2020](#) », [Cerom](#), juillet 2020 ;
- [Points de conjoncture national de l'Insee en 2020](#), décembre 2020 ;
- [Conjoncture du tourisme au troisième trimestre 2020 - L'activité se redresse ponctuellement en juillet-août, Insee Flash La Réunion](#), décembre 2020.

